

livret de la PARTICIPATION CITOYENNE















FRANÇOIS REBSAMEN

Maire de Dijon Président de Dijon métropole Ancien ministre

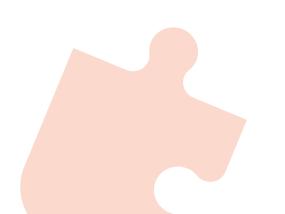
Toujours plus de PARTICIPATION

Ville pionnière dans le développement de la démocratie locale, Dijon permet à toutes celles et ceux qui le souhaitent de participer à la vie locale. Sa taille humaine s'y prête, tout comme la vie de nos quartiers.

Vous avez peut-être déjà déposé un projet dans le cadre des budgets participatifs, participé à un forum citoyen, échangé avec l'observatoire de l'âge, siégé au Conseil municipal d'enfants. Forte de cette expérience et au regard des évolutions de notre société, nous donnons en 2022 un nouvel élan à ce dialogue permanent avec vous. Aux côtés des élus garants de l'intérêt général, les habitants doivent pouvoir concourir encore plus largement à l'enrichissement de l'action publique locale. C'est ce que permettent les nouveaux Ateliers de quartier, mais aussi les conseils de crèches ou d'usagers du CCAS. Ces instances sont l'un des outils de cette nouvelle ère, tout comme les forums citoyens et les Agoras ouvertes aux jeunes générations, ou encore la consultation des habitants sur des projets d'envergure.

Ce sont là les mille et une façons de renforcer le dialogue et élaborer conjointement les futures politiques publiques.

Continuons à dessiner Dijon ensemble!





_1

LA PARTICIPATION CITOTENNE, 20 ANS D'ENGAGEMENT	6
Les habitants acteurs de la cité	7
Une histoire partagée	8
Des réalisations dans tous les quartiers	10
LA PARTICIPATION CITOYENNE, UN NOUVEL ÉLAN	14
3 questions à Christophe Avena, adjoint au maire en charge de la démocratie participative, de la sécurité civile et du plan de sauvegarde	15
Les 6 leviers de la participation citoyenne	16
Créer les Ateliers de quartier	16
Renforcer les budgets participatifs	20
Proposer de nouvelles instances	22
Multiplier les espaces de parole	24
Échanger avec les jeunes générations	28
Développer un forum citoyen	30

Mars 2022 • direction de la communication ville de Dijon/Dijon métropole Imprimé sur papier PEFC • ne pas jeter sur la voie publique

Crédits photos: Ville de Dijon (p.7, 8, 9 CME, 10, 11, 12 parc des Verriers, 13 lac Kir, 16, 20, 23, 25 Response, 27, 28, 29, 31), Vincent Arbelet (p.9 Halles, 10 Mont des muses, 12 fresque, 13 pied d'arbre, 15, 20 parcours intergénérationnel, 22), Jonas Jacquel (p.7 CME, 12 jardin d'Eugène, 25 bibliothèque Mansart, 26 marché des Grésilles), Philippe Maupetit (portraits p.2, 16, 21,26), François Weckerle (p.21), Sandrine Girardot (portraits p.9, 13, 19, 23, 27, 29, 30), Adobe stock (p.31).

Les 9 QUARTIERS de Dijon



- **1** Varennes Toison d'Or Joffre
- **2** Grésilles
- Maladière Drapeau Clemenceau
- **4** Université
- **6** Chevreul-Parc
- **6** Centre-ville

- **7** Bourroches Port du Canal Valendons Montagne Sainte-Anne
- **8** Fontaine d'Ouche Faubourg Raines Larrey Motte-Giron
- Montchapet Marmuzots



La participation CITOYENNE 20 ANS d'engagement



LES HABITANTS acteurs de la cité

À Dijon, la démocratie participative fait partie de la vie de ses habitants depuis de nombreuses années. Elle s'est développée grâce à l'engagement des Dijonnaises et des Dijonnais, des forces vives des Commissions de guartier et des outils mis à leur disposition avec les budgets participatifs.

Aujourd'hui, ces dispositifs évoluent et s'étoffent pour offrir de nouvelles possibilités. À chacun de s'investir et de s'impliquer dans la vie locale. Forums interactifs, ateliers citoyens, ou encore augmentation des budgets participatifs vont donner un nouvel élan au débat public.

Forum participatif (7 décembre 2021)



Inauguration de la fresque sur les containers de la rue Vaillant (7 septembre 2021)

Une histoire PARTAGÉE

La ville de Dijon n'a pas attendu que la loi incite au développement d'outils démocratiques pour mettre en place ses 9 Commissions de quartier en 2002. Partout dans la ville, de nouveaux moyens d'expression ont vu le jour.

Au fil des ans, les Dijonnaises et Dijonnais ont fait le choix de s'investir. Porteurs des projets des habitants de leur quartier, ils ont ajouté leur pierre à l'édifice du débat public. Accompagnés par les élus, ils ont contribué à transformer le territoire pour le rendre toujours plus agréable à vivre et attractif.

357 initiatives populaires ont vu le jour. Si les boîtes à livres et les jardins partagés ont été étendus à Dijon toute entière, chaque quartier profite aujourd'hui des propositions faites par les habitants, validées par les Commissions et financées par les budgets participatifs.





projets éligibles proposés entre 2008 et 2020







Forum participatif (7 décembre 2021)





Consultation pour piétonniser le quartier des Halles (octobre 2020)

Conseil municipal d'enfants de Dijon (26 janvier 2022)

1001 FAÇONS DE S'IMPLIQUER

Dijon est une ville participative qui fait vivre le débat public et répond aux exigences de la société en matière de proximité. Les budgets participatifs* permettent aux habitants de donner une réalité à leurs idées.

D'autres espaces permettent d'exprimer un point de vue et de s'impliquer dans la vie de la cité. Le Conseil municipal d'enfants accueille en effet 80 Dijonnaises et Dijonnais de CE2 et CM1 pour un mandat de 2 ans. Les aînés ont également leur instance avec l'Observatoire de l'âge pour aborder des thématiques comme la lutte contre l'isolement, le logement et l'accès à l'offre culturelle. L'application On Dijon s'inscrit dans une démarche visant à faciliter le lien avec la ville et la métropole. Pour co-construire des services innovants, faciliter le quotidien des citoyens, interagir et développer

le mieux-vivre ensemble. Les réunions publiques et les forums participatifs sont aussi des espaces d'expression, tout comme Facebook, Twitter, Instagram ou l'envoi de courriers.

La ville a pris l'habitude de solliciter l'avis de ses citoyens. En voici quelques exemples : la concertation autour de la mise en lumière de la rue de la Liberté, la piétonisation du secteur des Halles, ou encore l'aménagement de l'îlot Tivoli / Sainte-Anne, le questionnaire sur l'évolution de *DijonMag* afin de mieux appréhender les usages et les attentes des lecteurs...

* Les budgets participatifs ont été attribués aux Commissions de quartier jusqu'en 2021 puis aux Ateliers de quartier.





"Les Commissions m'ont permis de m'engager dans la vie de mon quartier et d'agir pour le bien de tous. On se sent utile et on fait avancer des projets sans esprit partisan mais plutôt dans la volonté de rendre les choses concrètes."

ANDRÉ DUFFOUR

Ancien membre de la Commission de quartier Fontaine d'Ouche • Faubourg Raines • Larrey • Motte-Giron

Des réalisations dans tous LES QUARTIERS

Depuis 2002, 357 projets des habitants financés par les budgets participatifs ont fleuri dans la ville. Tout comme les actions éco-citoyennes.



Boîte à livres du square des Ducs

Jardin potager et fresque de la MJC Grésilles

Jardin du Mont des muses Université

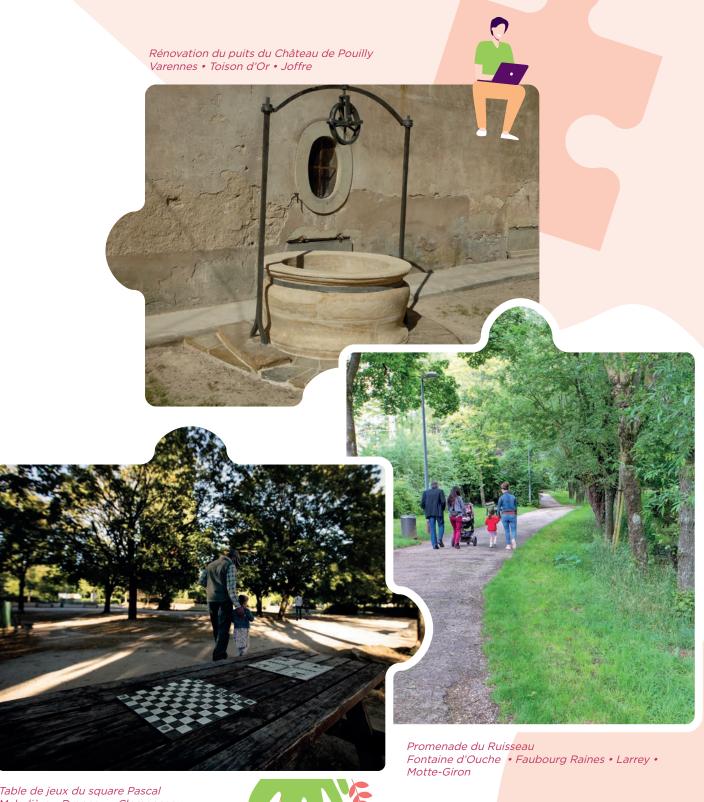


Table de jeux du square Pascal Maladière • Drapeau • Clemenceau



Fresque Square Paul et Henriette Dard Montchapet • Marmuzots







"L'un des aspects les plus intéressants reposait sur la réalisation des projets à partir des budgets participatifs. Cela nous a amené à travailler ensemble mais aussi avec d'autres partenaires, à mener des recherches, à échanger pour aller jusqu'à la mise en place et parfois même au-delà, pour suivre l'utilisation des équipements. Le pouvoir de proposer un projet demeure accessible à tous les Dijonnais."

MARGUERITE BOUTELET

Ancien membre de la Commission de quartier Varennes • Toison d'Or • Joffre



Opération J'adopte un pied d'arbre Boulevard de Brosses

PARTICIPATION citoyenne UN NOUVEL ÉLAN



Une volonté D'OUVERTURE



3 QUESTIONS À

CHRISTOPHE AVENA

Adjoint au maire en charge de la démocratie participative, de la sécurité civile et du plan de sauvegarde La participation citoyenne à Dijon dépasse la mise en place des Ateliers de quartier et le renforcement des budgets participatifs. De nouveaux outils viennent confirmer cet engagement des élus auprès des habitants. Christophe Avena, adjoint au maire, traduit la volonté de la ville d'être à l'écoute des citoyens.

Pourquoi vouloir impliquer plus encore les Dijonnais dans les projets et décisions?

"La première mission des élus consiste à mettre en œuvre le programme pour lequel ils ont été choisis au moment des élections, ils sont les représentants des citoyens.

Quand ces derniers, de tous horizons, demandent à participer plus fortement au débat public, notamment sur de grands enjeux comme l'alimentation par exemple, nous y répondons. Les jeunes, contrairement à certaines idées reçues, ne se désintéressent pas de la politique. Nous devons donc nous adapter au quotidien pour mettre en place les outils nécessaires à chacun. Notre principale ambition est de démultiplier les possibilités offertes à chaque Dijonnaise et Dijonnais de s'impliquer dans la vie locale.

Comment cela se traduit-il?

Tous les Dijonnais sont concernés au quotidien par les projets municipaux ou métropolitains, que ce soit l'école, les transports ou le logement. Nous leur proposons les outils pour qu'ils soient force de proposition et prennent part au débat public. Au-delà du simple 'pour ou contre', nous irons de la consultation à la co-construction de projets. Les idées des habitants, leurs expériences et expertise intéressent la municipalité. Nous travaillerons donc ensemble pour trouver des accords qui iront dans le sens de l'intérêt général.

Quelles sont les innovations en matière de participation citoyenne?

Aujourd'hui nous souhaitons donner un nouvel élan à la participation citoyenne. Nous avons mis en place une charte pour prendre des engagements en toute transparence et renforcer cette liberté d'expression. Nous allons expérimenter et nous adapter en fonction des difficultés, des attentes et réussites."



LES 6 LEVIERS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Ateliers de quartier

Faire évoluer les Commissions de guartier en Ateliers de guartier.

Budgets participatifs

Renforcer les budgets participatifs et proposer de co-construire de grands projets d'investissement.

Nouvelles instances

Proposer de nouvelles instances de participation citoyenne (Conseil des crèches et Comité des usagers du CCAS).

• Débat public

Ouvrir des projets à la participation citoyenne.

Jeunesse

Créer des Agoras Jeunes sous la forme de rencontres régulières avec les élus.

Forum citoyen

Mettre en œuvre la charte de la participation citoyenne et mettre en place un dispositif de "formation continue du citoyen".



Créer les Ateliers DE QUARTIER



Tirage au sort des Ateliers de quartier (28 janvier 2022)

DES COMMISSIONS AUX ATELIERS

Entre commission et atelier, le vocabulaire a son importance. En mars 2022, les seconds prennent le relais des premiers avec l'envie de renforcer la notion de travail collaboratif, de lieu d'expression mais aussi de construction. Les échanges entre les 414 Dijonnais impliqués priment. Engagés pour deux ans dans cette mission, femmes et hommes à parité gardent la main sur l'instance, son pilotage et son animation ; les élus épaulant leur démarche.

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Les Ateliers de quartier visent à stimuler les échanges et les liens entre les habitants afin d'aboutir à des projets communs et concrets. La présence des élus confortera le dialogue avec les citoyens pour aborder les politiques publiques locales. Ils prendront une part active à la construction de la ville de demain en évoquant les questions d'environnement, d'espace public, d'éducation, de culture, de sport, d'aménagements et d'usages urbains ou encore concernant le rayonnement de la ville. Ils pourront également construire collectivement des projets pour le quartier et trouver des solutions à des difficultés rencontrées. Les membres des Ateliers de quartier seront ainsi informés et consultés sur les sujets et projets ouverts à la participation citoyenne.







"Membre du nouvel Atelier après avoir fait partie de la Commission de quartier, j'ai toujours envie de m'impliquer car j'ai à cœur de contribuer, à mon échelle, à améliorer la vie de ma ville."

CATHERINE MAINSEL

Ancien membre de la Commission de quartier Grésilles

UNE PLACE POUR TOUS

Varennes • Toison d'Or • Joffre, Grésilles, Maladière • Drapeau • Clemenceau, Université, Chevreul Parc, Centre-ville, Bourroches • Port du canal • Valendons • Montagne Sainte-Anne, Fontaine d'Ouche • Faubourg Raines • Larrey • Motte-Giron et Montchapet • Marmuzots, les 9 Ateliers de quartier réunissent chacun jusqu'à 55 Dijonnaises et Dijonnais, répartis en 5 collèges distincts :

- **30 HABITANTS** issus des listes électorales et représentatifs des critères d'âge et de genre pour garantir la parité femme/homme
- 6 CITOYENS VOLONTAIRES de 18 ans et plus, représentatifs des critères d'âge et de genre pour garantir la parité femme/homme
- **6 ASSOCIATIONS** dont un représentant permanent de la structure de quartier

• JUSQU'À 5 ACTEURS ÉCONOMIQUES

(commerçants, professions libérales, artisans, entreprises, institutions publiques... sélectionnés sur le même principe

- 5 ÉLUS du conseil municipal dont 3 de la majorité (parmi lesquels les 2 élus référents du quartier) et 2 de l'opposition
- **3 PERSONNES** de 16 ans au moins hors corps électoral, sont cooptés par les autres membres de chaque atelier



Les Ateliers DE QUARTIER comment ça marche?

UN BUREAU DE 5 MEMBRES



élu lors de la première réunion de cette nouvelle organisation (14 mars 2022), rassemble des personnes issues des 4 collèges à l'exception de celui des élus de la ville. Il regroupe ainsi 3 habitants, un représentant des associations et un acteur économique. Le bureau se porte garant du bon fonctionnement du dispositif mais aussi de l'indispensable courtoisie des échanges.

Un membre du bureau ou de l'Atelier de quartier, désigné à chaque début de séance, se charge de l'animation de cette instance en lien avec les 2 élus référents de quartier.



CHAQUE MOIS

le bureau se réunit en fonction de l'actualité. Il a notamment vocation à préparer l'ordre du jour du prochain Atelier en lien avec les deux élus référents. Le bureau propose et valide les suggestions de sujets faites lors de la dernière réunion. Il est enfin chargé du suivi des décisions prises.

AU MOINS UNE FOIS PAR TRIMESTRE



en dehors de la période estivale, les membres se réunissent pour discuter des projets. Un secrétaire de séance, proposé à chaque rassemblement, assure la transcription des principales décisions. À l'issue de chaque assemblée, les sujets à évoquer la prochaine fois ou au sein d'un groupe de travail sont inscrits, sous réserve d'être validés par le bureau en coopération avec les deux élus référents.



UNE RÉUNION ANNUELLE SPÉCIFIQUE

sera consacrée à l'étude, au classement et au choix des projets issus des budgets participatifs.

DES GROUPES DE TRAVAIL



peuvent être mis en place afin de mettre l'accent sur un dossier en particulier.



UNE FOIS PAR AN

dans chacun des 9 quartiers, une assemblée générale publique et ouverte à tous, dresse un bilan des réflexions et actions de l'année. Un compte-rendu est disponible sur le site internet www.dijon.fr.



UNE ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

est l'instance qui réunit les 9 Ateliers de quartier. Elle peut se réunir à la demande du maire ou des bureaux des 9 Ateliers. C'est le lieu d'information et d'échanges à l'échelle de la ville.

DES RÈGLES PROPRES À CHAQUE ATELIER

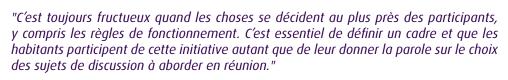


définies par les membres, viennent compléter les principes de base du fonctionnement.











MICHEL TURBAN

Ancien membre de la Commission de quartier Bourroches • Port du Canal • Valendons • Montagne Sainte-Anne

Renforcer les budgets PARTICIPATIFS

Boîte à livre square Gaston Roupnel







Chaque année, les 9 Ateliers de quartier disposent d'un budget participatif de 50 000 euros pour mener à bien les projets des habitants. Au-delà de la concertation, ils donnent les moyens aux habitants de passer à l'action et de financer leurs idées.

Depuis la mise en place, plus de 400 projets ont déjà vu le jour. Les boîtes à livres, le compostage partagé, des parcours sportifs, des aires de jeux, des fresques, des hôtels à insecte... ont fleuri dans la ville. En 2022, l'enveloppe annuelle dévolue passe de 40 000 à 50 000 euros, la mairie consacrant ainsi un total de 450 000 euros. Cette somme sert tout autant aux dépenses d'investissement qu'à celles de fonctionnement. Les premières peuvent concerner la rénovation ou la restauration d'un bâtiment, la mise en valeur de l'espace public ou l'installation d'équipements ; les secondes donnent naissance à de nouvelles initiatives éducatives, culturelles, environnementales, sociales ou solidaires.



TROUVER LA BONNE IDÉE

Si le vote et le financement dépendent en partie des Ateliers de quartier, toute la population est invitée à soumettre ses idées sur dijon.fr. Pour être recevables au titre des budgets participatifs. les suggestions doivent s'inscrire dans les compétences municipales. Les idées doivent par ailleurs relever de l'intérêt général et apporter une plus-value au quotidien des citoyens, à l'échelle du quartier ou de la ville. Une fois déposé, le projet est étudié par les services de la ville de Dijon afin d'évaluer sa faisabilité. Il rentre alors dans l'une des 4 catégories : réalisable, non-réalisable, déjà prévu ou hors dispositif. Les propositions réalisables sont présentées aux membres des Ateliers de quartier pour être soumises au vote.

C'est au tour du conseil municipal de voter. Ceux qui ont été retenus font l'objet de groupes de travail afin que les habitants échangent sur leur mise en place qui interviendra dans les mois suivants avant d'être mis en service et inauguré. Au-delà de ces financements annuels, la mairie entend s'associer avec les Dijonnaises et les Dijonnais pour co-construire la ville de demain.



Rucher du parc des carrières Bacquin - Montchapet



LES ÉTAPES des budgets participatifs













JANVIER-FÉVRIER

Vous déposez votre projet sur dijon.fr

MAI

Les idées réalisables sont présentées aux membres des ateliers de quartier. Ils votent pour choisir les projets retenus.

Les projets choisis par les ateliers de quartier sont

SEPTEMBRE

Des groupes de travail sont organisés avec les habitants pour échanger sur les projets.

FÉVRIER-AVRIL

Les services de la ville de Dijon étudient la faisabilité de votre proposition. Classement en catégories : réalisable, non-réalisable, déjà prévu et hors dispositif.

JUIN

soumis au vote du conseil municipal.

LES PROJETS SONT ENSUITE RÉALISÉS **PUIS** INAUGURÉS.





"Une augmentation significative des budgets participatifs est une bonne chose car quand on travaille sur un projet, on s'aperçoit du coût du moindre aménagement, que ce soit un banc ou autre chose. Avec plus de financements, de nouveaux projets vont voir le jour. Il y a déjà de nouvelles idées qui mûrissent."

MICHEL DUMONT

Ancien membre de la Commission de quartier Maladière • Drapeau • Clemenceau

Proposer de nouvelles INSTANCES

S'IMPLIQUER AU QUOTIDIEN

Au-delà des Ateliers de quartier, la ville de Dijon a décidé d'ouvrir plus encore ses portes à la parole des habitants. Plusieurs nouvelles instances vont ainsi voir le jour à partir de 2022.

Multi-accueil petite enfance Tarnier

CONSEILS DE CRÈCHES OU PAROLE DE PARENTS

Dijon assure la gestion de 14 structures petite enfance sous la forme de crèche-multi-accueils dont 7 avec un accès collectif et individuel pour un total de 631 places. Les familles peuvent aussi s'appuyer sur la présence de 5 relais petite enfance et d'une offre complémentaire de 658 places proposées par les 12 structures partenaires.

Pour suivre la vie des 14 établissements relevant de la ville et l'activité des enfants de moins de 3 ans qui y sont inscrits, Dijon met en place des conseils de crèches ou ateliers de parole, véritables lieux d'échanges. Les parents peuvent s'impliquer dans la vie de la structure et être force de propositions pour les projets et le quotidien de l'établissement. Cette instance permet également aux professionnels de mieux connaitre les familles, leurs attentes et de recueillir leur

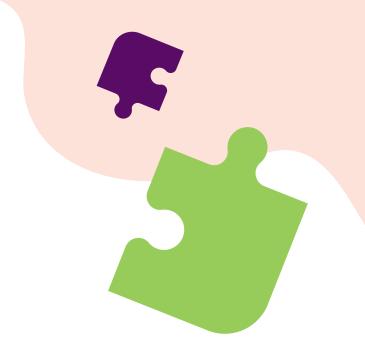


CONSULTATION CITOYENNE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le musée des Beaux-Arts de Dijon qui conserve près de 140 000 œuvres, de l'Antiquité à l'art contemporain, est aujourd'hui considéré comme l'un des plus riches musées de France. Plus de 577 000 visiteurs ont ainsi déjà eu l'occasion de découvrir les œuvres et objets d'art exposés en salle depuis sa rénovation.

Pour impliquer les amateurs d'art et de culture, la ville de Dijon souhaite organiser une consultation citoyenne périodique pour inviter les habitants à choisir d'autres œuvres à exposer et à mettre en valeur.





COMITÉ DES USAGERS DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Dijon accompagne les habitants qui traversent un moment difficile, qui recherchent une information, une aide pour retrouver une situation stable. Il peut intervenir dans des situations diverses par la mise en place d'accompagnements et d'actions collectives visant l'autonomie de la personne. Acteur incontournable du développement social, le CCAS participe à la lutte contre la pauvreté au sein d'un important réseau partenarial. Les nombreuses missions du CCAS de Dijon en font une porte d'entrée évidente pour faciliter l'accès aux droits des Dijonnaises et Dijonnais qui en formulent la demande.

À ce titre, la collectivité a décidé d'inviter ces derniers à prendre une part plus active dans son activité à travers la création d'un comité des usagers du CCAS.





"Ces nouvelles instances sont une bonne chose. Elles s'appuient sur l'expertise et l'expérience de ceux qui utilisent les services et les offres de la ville. Les usagers partagent ainsi leurs compétences et leurs attentes."

YVETTE LOUSTAUD

Ancien membre de la Commission de quartier Montchapet • Marmuzots

Multiplier les espaces DE PAROLE

Parce que l'intérêt des Dijonnaises et des Dijonnais pour les politiques locales dépasse le cadre de leur quartier, la ville a décidé de renforcer leur participation aux discussions sur les grands enjeux de société ou sur d'importants projets conduits sur le territoire.

Tous les habitants sont invités à donner un avis, proposer une idée afin de nourrir les réflexions. Ces sollicitations pourront prendre différentes formes et traiter tout aussi bien d'aménagements urbains que d'environnement, de sport, de culture ou d'attractivité. Voici quelques exemples pour illustrer cette démarche de participation citoyenne.

L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les niveaux d'implication des citoyens peuvent varier en fonction des projets, des circonstances, des moyens et ressources disponibles, des décisions politiques ou encore de la réglementation.

L'INFORMATION

Le partage en toute transparence de la politique mise en place à destination des citoyens.

LA CONSULTATION

Les habitants sont appelés à s'exprimer en donnant leurs avis, des idées ou même leurs retours sur des sujets ou des projets.

LA CONCERTATION

La ville mobilise les Dijonnais pour débattre et élaborer un projet en amont mais aussi pour échanger sur sa mise en œuvre. Les citoyens ont une influence sur la construction du projet.

LA CO-CONSTRUCTION

Les citoyens sont associés au départ. Ils participent ensuite à l'élaboration du projet avec la mairie.

LA CO-DÉCISION

Pour la mise en place d'un projet, la décision revient tout autant aux élus qu'aux habitants.



REPENSER LA BIBLIOTHÈQUE

La ville de Dijon réaménage la bibliothèque Mansart en donnant la parole aux citoyens. En mars 2022, les Dijonnais, habitants du quartier, agents de la Ville et partenaires pourront venir à la bibliothèque Mansart donner leur avis sur leur futur établissement idéal. Début avril, ils seront conviés à des ateliers participatifs pour construire la bibliothèque de demain (places limitées). En mai, la bibliothèque Mansart exposera les résultats de la consultation citoyenne et mettra en place des prototypes pour tester de nouveaux services.

Ce travail collaboratif permettra de transformer la bibliothèque Mansart en un tiers-lieu moderne et attractif, correspondant aux aspirations de la population. Le réaménagement en tant que tel aura lieu à l'horizon 2023.

Selon les résultats obtenus, la démarche et la méthodologie pourront être partagées à d'autres structures.



Bibliothèque Mansart



Visite d'une classe de première STI2D devant la maquette du projet Response.

IMAGINER SON QUARTIER

Innover pour produire et consommer de l'énergie de façon vertueuse, c'est le défi majeur en passe d'être relevé à Fontaine d'Ouche avec le projet Response. Dans le cadre du programme européen "H2020, villes et communautés intelligentes", la métropole s'est entourée de 18 partenaires pour créer l'un des premiers quartiers à énergie positive de France.

Au cœur du projet : le gymnase de Fontaine d'Ouche, cinq bâtiments d'habitations administrés par Orvitis et Grand Dijon Habitat ainsi que les groupes scolaires Colette, Anjou et Buffon, le boulevard Gaston Bachelard et le parking du centre commercial. Ces bâtiments bénéficieront d'une rénovation thermique ou d'une installation de panneaux photovoltaïques et de thermostats intelligents adaptés en temps réel aux besoins des résidents. Au total, l'énergie produite profitera à 1 100 habitants dans près de 500 logements, ainsi qu'à l'ensemble des bâtiments municipaux du quartier.

À l'été 2021, 250 habitants de Fontaine d'Ouche ont répondu à une consultation lancée par la ville de Dijon. L'objectif était de recueillir leurs habitudes en terme de consommation d'énergie, de mobilité mais également de comprendre comment ils appréhendent le projet. L'enjeu du programme Response réside tout autant dans l'autonomisation des riverains à agir sur leurs conditions écologiques que dans l'expérimentation de solutions innovantes. Pour cela, une plateforme de consultation citoyenne en ligne va être déployée afin d'impliquer les habitants dans la métamorphose du quartier.



Louis, éco-délégué en CM2 à l'école du Nord et son projet de cour

AMÉNAGER LES COURS D'ÉCOLE

Afin de favoriser le bien-être des enfants et développer le contact à la nature, chaque année des cours d'écoles seront repensées. En 2022, les écoles Nord et Côteaux du Suzon seront réaménagées pour répondre à une volonté de créer des îlots de fraîcheur en végétalisant les établissements, d'optimiser la gestion des eaux pluviales et de désimperméabiliser les cours. Le projet traduit également un souci d'égalité en dégenrant cet espace de jeu souvent organisé autour du terrain de football. Chacun peut par ailleurs envisager de nouveaux usages qui pourraient conduire à l'ouverture des cours d'écoles aux habitants.

Les élèves et les enseignants sont invités à exprimer leurs attentes et leurs idées sur chacun des deux sites afin de co-construire l'espace de jeu de demain. 5 Ateliers sont prévus dans chaque établissement jusqu'au 1er trimestre 2022 pour que les souhaits et les idées des parties prenantes à ce projet aboutissent à la réalisation. Les travaux se dérouleront pendant l'été 2022. Les plantations des arbres retenus au cours des Ateliers par les participants se feront quant à elles au cours du 4ème trimestre 2022.

MIEUX SE NOURRIR

Relocalisation des filières, réduction de l'impact environnemental des circuits existants, lutte contre la précarité et la "malbouffe": les produits sains et durables sont au cœur du projet alimentaire territorial de la ville. Dijon entend bien associer à sa démarche les producteurs, les restaurateurs, les industriels, les logisticiens, les commerçants, les grandes surfaces et les habitants.







Parmi les sujets qui feront l'objet d'une consultation des Dijonnaises et Dijonnais figure le Projet Éducatif Global (PEG) qui concerne les jeunes jusqu'à 25 ans. Il traduit l'ambition éducative de la ville et a vocation à être le socle des orientations qui permettront aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et se construire dans la cité.

À côté de l'accès égalitaire de tous à la culture, au sport... le PEG va intégrer les préoccupations faisant écho aux enjeux sociétaux : lutte contre la pauvreté, les discriminations, ou le changement climatique. La réussite éducative, mais aussi les mobilités, les territoires à énergie positive ou encore la participation citoyenne et la proximité de l'action publique devront s'inscrire dans les orientations éducatives de ce document.

Course d'orientation des élèves de CE2 de l'école Maladière à l'occasion de la semaine olympique et paralympique du 24 au 29 janvier 2022.

Pour enrichir et ouvrir ses réflexions, la ville sollicitera les habitants pour recueillir leurs attentes.

Ateliers de quartier, parents et enfants, jeunes, acteurs institutionnels directement concernés par la jeunesse mais aussi acteurs associatifs, structures de quartier et plus largement tous les citoyens concernés pourront s'exprimer au cours de l'année 2022 à travers différents supports. Le dernier trimestre 2022 sera ensuite consacré à l'écriture du PEG avant que le conseil municipal ne vote son approbation pour sa mise en oeuvre.





"Pouvoir s'informer et donner son avis sur les grands sujets est une véritable opportunité. C'est une bonne chose que l'on propose les outils pour s'exprimer et prendre part aux différents débats. Les alternatives pour rester anonyme ou sans engagement dans la durée vont permettre par exemple de toucher une population plus large."

DANIEL DESPREZ

Ancien membre de la Commission de quartier Centre-Ville

Échanger avec LES JEUNES GÉNÉRATIONS



Agora Jeunes (9 novembre 2021)

UNE PLACE POUR LA JEUNESSE

À l'image de la suédoise Greta Thunberg, les générations X ou Y se mobilisent pour le climat ou d'autres sujets de société. À côté des nouvelles instances qui voient le jour pour renforcer la participation citoyenne, la ville de Dijon entend laisser une place particulière aux jeunes afin d'écouter leurs aspirations.

L'éducation, le sport et les loisirs ne constituent pas les seules préoccupations des moins de 30 ans. Chaque jour, ils se saisissent d'autres sujets de société et émettent des points de vue sur des thématiques qui ne les concernent pas directement ou immédiatement. Loin des préjugés, ils affichent leur volonté de partager leur opinion mais surtout de participer à la construction de la ville et de son avenir. Pour leur donner la parole sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Dijon met en place les Agoras Jeunes destinées au moins de 30 ans. Avec entretenir la cohésion et le lien social.



UN PREMIER RENDEZ-VOUS POUR LE CLIMAT

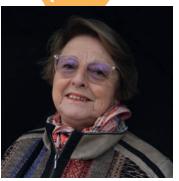
En parallèle de la COP 26 de Glasgow autour du climat et de l'environnement, le 9 novembre 2021, 80 Dijonnais de 17 à 30 ans ont participé au lancement du dispositif.

9 mini-agoras ont ainsi été organisées à l'Hôtel de ville pour que les élus et les jeunes citoyens échangent et débattent. Ces derniers ont ainsi manifesté leurs envies d'action, leur souhait de s'inscrire dans la transition écologique. Ils ont évoqué leur difficulté à mener à bien leurs projets, manquant d'accompagnement ou ne sachant pas par quel biais donner corps à leurs idées. Ils ont ainsi sollicité l'aide des services de la ville pour avancer ensemble et apporter leur regard sur la société.











Agora Jeunes (9 novembre 2021)



"Le point de vue des jeunes est complémentaire à celui des autres citoyens. Nombreux sont ceux qui ont de bonnes idées. Cette génération voit les choses sous un autre angle et entend faire évoluer la société autrement. L'avenir leur appartient, il est donc normal de les associer aux discussions."

FRANCINE DUPIN

Ancien membre de la Commission de quartier Université

Développer LE FORUM CITOYEN



PRÊT À AGIR



DES FORMATIONS
CONTINUES
POUR LES CITOYENS

Il n'est pas donné à tout le monde de prendre la parole en public ou d'animer une réunion afin que chacun puisse s'exprimer. Pour faciliter la mission des citoyens impliqués au sein des Ateliers et dans d'autres instances, la collectivité leur propose, en parallèle, des formations sur les techniques d'animation et de prise de parole.

À côté de ces différents outils de formation, la ville met à leur disposition des lieux ressources et des salles de réunion pour simplifier la mise en place de la participation citoyenne. Dans chaque quartier, elle a identifié des espaces de concertation et de discussion entre et avec les citoyens. La ville de Dijon veut donner aux habitants les moyens de mieux comprendre les rouages de la vie locale. Un dispositif de formation continue du citoyen sera proposé à l'ensemble des Dijonnaises et des Dijonnais afin de faciliter leur participation. La collectivité prévoit le déploiement d'un dispositif de formation continue accessible à tous les habitants sur sa plateforme numérique.

Chacun aura ainsi l'occasion de mieux appréhender le fonctionnement de la mairie et d'en retirer une meilleure compréhension de la vie locale et du rôle des individus dans le cadre de la participation citoyenne. Mieux informés sur les tenants et les aboutissants de l'entité municipale, les habitants peuvent mieux cerner les réalités de la décision publique et s'approprier cette culture en devenant à leur tour un maillon de la chaîne.





"Une formation technique permet de connaître les règles. Grâce à ces explications, on peut mieux proposer et penser les projets dans l'espace public. Ces connaissances évitent de se limiter à une interdiction de faire mais contribuent à expliquer les contraintes et les responsabilités."

IRÈNE BONY

Ancien membre de la Commission de quartier Chevreul-Parc

POSER LES FONDATIONS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Pour traduire son engagement et sa volonté de donner la parole aux habitants, le conseil municipal de Dijon du 22 novembre 2021 a adopté une charte en ce sens. Le document pose les conditions d'un dialogue public de qualité.

La charte de la participation citoyenne de Dijon regroupe les principes généraux ainsi que les engagements des élus de la ville. Désireux de développer cette pratique et d'ouvrir les échanges, les débats et parfois même certaines décisions aux Dijonnaises et Dijonnais, ils dotent la commune de nouveaux outils s'inscrivant pleinement dans le cadre de la démocratie participative. La charte, adoptée par les élus, rappelle les différentes formes que peut prendre la démarche : des travaux de réflexion aux balades urbaines en passant par les réunions, ateliers et autres agoras.

Le Conseil municipal a mis en avant les différentes instances qui voient le jour en 2022 : mise en place des Ateliers de quartier avec un renforcement des budgets participatifs, implication des jeunes dans le cadre des Agoras, comité du CCAS ou conseil de crèche ainsi que l'invitation faite aux habitants de se prononcer sur des sujets dépassant le cadre de leur quartier.

Pour que le plus grand nombre se fasse entendre, la charte engage les élus à encourager la diversité des participants. Les représentants de la Mairie tout autant que les Dijonnaises et les Dijonnais doivent s'inscrire dans un processus de transparence, d'argumentation et d'égalité de traitement. Ainsi, toutes les informations disponibles seront mises à la disposition du public, dans un format accessible et compréhensible. Les points de vue exposés s'appuient sur des faits, des données ou des opinions explicitées tandis que chaque habitant peut librement s'exprimer et être écouté, quel que soit son statut.

La charte prévoit également que la ville mette à disposition les outils nécessaires à la participation citoyenne et explique les décisions qui auront été prises.

Le document voulu par les élus traduit l'orientation donnée à la politique locale avec un renforcement de la place faite aux citoyens dans le processus de décision.



#Dessinons Dijon